

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 1
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

LYCEE H. BOUCHER

75, COURS DE VINCENNES
75020 PARIS

TRAVAUX DE RENOVATION PARTIELLE DE LA 1/2 PENSION



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES C.C.T.P.

LOT 1 : TCE (TOUT CORPS D'ETAT)

LAB 123
242, BOULEVARD VOLTAIRE
75011 - PARIS
EMAIL : LAB@LAB123.FR

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 2
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'OPERATION	4
1.1	PREAMBULE.....	4
1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	4
1.3	IMPLANTATIONS ET ALIGNEMENTS	5
1.4	CONTRAINTES DE SITE	5
1.5	ETUDES D'EXECUTION	6
1.5.1	Généralités.....	6
1.5.2	Consistance des études	6
1.5.3	Plans d'exécution	7
1.6	DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRISE A LA REMISE DE SON OFFRE	7
1.6.1	En ce qui concerne la mission de l'entreprise.....	7
1.6.2	En ce qui concerne les travaux de curage et démolition.....	7
1.7	LIMITES DE PRESTATIONS	7
1.8	DTU, NOTE GENERALE	8
1.9	PRECAUTIONS SPECIALES CONCERNANT LES FLUIDES ET RESEAUX EXISTANTS	9
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.1	10
	LOT 1.1 : DEMOLITION – PURGE – CLOISON – PLAFOND SUSPENDU – CARRELAGE - FAÏENCE - PEINTURE.....	10
2.1	DEMOLITION - PURGE.....	10
2.2	CLOISON	10
2.3	PLAFOND SUSPENDU	12
2.4	CARRELAGE GRES CERAME ANTIDERAPANT 15 X 15 CM	12
2.4.1	Système d'Étanchéité Liquide Sous Carrelage.....	12
2.4.2	Carrelage :	13
2.4.3	Plinthes à Gorges de 10 cm de Hauteur.....	13
2.5	FAÏENCE	14
2.5.1	Système de Protection à l'Eau sous carrelage (SPEC)	14
2.5.2	Faïence Murale 15x15 cm – Toute Hauteur.....	14
2.6	DIVERS.....	15
2.6.1	Siphons de Sol.....	15
2.6.2	Dès Maçonnerie	15
2.6.3	Joint de Fractionnement	15
2.6.4	Couvre Joint en Inox Brossé.....	16
2.6.5	Protections des Angles en Aluminium	16

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 3
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

	2.6.6	Tapis de Désinfection	16
2.7		PEINTURE	17
	2.7.1	Travaux Préparatoires	17
	2.7.2	Peinture sur Ouvrages	17
	2.7.3	Nettoyage.....	17
	2.7.4	Signalétique	17
3		DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.2	18
		LOT MENUISERIES INTERIEURES – CLOISON VITREE	18
3.1		FOURNITURE ET POSE DE BLOCS PORTES	18
	3.1.1	Blocs portes résistant à l'humidité type THALASSO des Ets HUET ou équivalent, composés de :	18
	3.1.2	BLOCS PORTES PARE FLAMME	18
3.2		FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE CLOISONS AMOVIBLES VITREES TYPE SYNOPS DES ETS CLESTRA OU EQUIVALENT, TOUTE HAUTEUR SOUS PLAFONDS SUSPENDUS, COMPRENANT :	19
4		DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.3 :	20
		LOTS TECHNIQUES (ELECTRICITE/PLOMBERIE/CVC).....	20
4.1		ELECTRICITE.....	20
	4.1.1	Divers	21
4.2		PLOMBERIE/CVC	21

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 4
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

1 PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 PREAMBULE

Le présent document a pour objet de définir la réalisation d'ouvrages pour la rénovation partielle des locaux de la 1/2 pension du Lycée Hélène Boucher situé au 75, Cours de Vincennes 75020 PARIS.

Le présent document est un des éléments constitutifs d'un marché de travaux ayant pour objet les travaux de rénovation partielle des locaux de la 1/2 pension du Lycée Hélène Boucher.

Dans la suite du document, les termes "l'entreprise" ou "l'entrepreneur" désigne l'entreprise sous-traitante de l'Entrepreneur Général, chargée des travaux du présent lot.

Il a pour objet de définir l'étendue des travaux et fournitures à la charge de l'entreprise.

Seules sont exposées dans le présent CCTP les généralités particulières à ce lot.

1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

1 seul lot (1) TCE décomposé comme suit :

Lot 1.1 : Démolition – Curage – Plâtrerie – Doublage – Plafond suspendu – Carrelage – Peinture

Lot 1.2 : Menuiseries intérieures – Cloison vitrées

Lot 1.3 : lots techniques (électricité/plomberie/CVC)

Ces travaux comprennent :

RDC :

1 - Local poubelles :

- réfection sol/mur plafond + mise en place d'un rafraichisseur – percement paroi pour prise d'air au niveau du porche – il n'est pas prévu de remplacer les portes.

2 - Local réception :

- mise en place d'un pédiluve de type tapis désinfectant ou décontaminant au droit de l'accès principal.

3 - Bureau du chef :

- modification cloisonnement – agrandissement de la baie côté self, porte conservée au niveau de la zone de réception/chambre froide.

4 - Bureau agent :

- création d'un cloisonnement vitré au niveau de l'accès du self

5 - Local réserve sèche

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 5
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

- au niveau de la salle actuelle des agents - création d'un cloisonnement
- 6 – vestiaire commun
- réalisation d'un local vestiaire commun (H/F) – hors mobilier et casiers

R+1 :

7 - Laverie :

- mesure conservatoire : reprise des joints et rebouchage des trous au niveau de la laverie
- mise en peinture des menuiseries extérieures
- mise en œuvre d'un 1 bloc porte en rénovation, 2 vantaux

8 - Local déchets :

- dépose des sols existants
- préparation des supports et application d'une étanchéité (SEL) compris remontée en pied de cloisonnement – purge partielle des revêtements muraux
- mise en œuvre des carreaux et plinthe (format et teinte à l'identique ou s'en rapprochant)
- mise en œuvre d'un 1 bloc porte en rénovation, porte 1 vantail

9 – Réfectoire

- reprise du joint de dilatation

1.3 IMPLANTATIONS ET ALIGNEMENTS

L'Entrepreneur devra procéder à l'implantation de tous ses ouvrages. L'implantation sera réalisée par le présent lot.

1.4 CONTRAINTES DE SITE

- Note sur le site du chantier

L'Entrepreneur est réputé :

- avoir procédé à une visite détaillée du site et avoir pris parfaite connaissance de toutes les conditions physiques et de toutes les sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès et aux abords.
- avoir apprécié l'exécution des travaux ainsi que l'organisation et le fonctionnement du chantier
- avoir pris connaissance de tous les réseaux existants sur le site et aux abords immédiats,
- avoir examiné toutes les indications des documents du dossier de consultation

- **Constat des existants**

L'attention de l'Entrepreneur est attirée sur les points suivants :

Aucune procédure de référé préventif n'a été entreprise par le Maître d'Ouvrage.

- Témoins

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 6
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

L'Entrepreneur, dans le cadre de son forfait, doit les fournitures, pose et enlèvement (avec remise en état des surfaces d'application) de tous témoins qui pourront lui être demandés par la Maîtrise d'Œuvre.

- **Désordres**

Aucun désordre ou dégradation ne saurait être toléré dans les bâtiments ou ouvrages voisins, enterrés ou non. L'entrepreneur devra tout mettre en œuvre pour les protéger et ne pas les endommager. Il en sera de même des ouvrages extérieurs (trottoirs et voiries) hors de l'emprise des travaux. Les dégradations éventuelles seront réparées, à la charge de l'entrepreneur, immédiatement et sans délai afin de ne pas porter préjudice aux usagers.

- **Voiries**

Les camions de transport de matériaux seront munis de bâches ou tout système permettant d'éviter la chute de ces matériaux sur les voies publiques empruntées.

Les voiries d'accès au chantier seront nettoyées par l'Entreprise du présent lot.

1.5 ETUDES D'EXECUTION

1.5.1 Généralités

L'Entrepreneur doit l'ensemble des études, des calculs et des plans nécessaires à l'exécution des travaux en respectant les dispositions du projet et les objectifs fixés par les pièces écrites et plans du présent marché. Aucun plan n'est dû par la Maîtrise d'Œuvre après la mise au point du marché.

L'Entrepreneur tient compte des contraintes réglementaires relatives à la stabilité au feu des ouvrages, à l'isolation acoustique et à l'isolation thermique.

Les plans et notes de calculs sont soumis au **Contrôleur Technique** et au **Maître d'Œuvre**.

L'Entrepreneur doit se conformer sans augmentation de prix, aux rectifications que le Maître d'Œuvre et le Contrôleur Technique jugent utiles d'apporter aux plans, tant sur le plan technique qu'esthétique dans les limites des documents contractuels.

1.5.2 Consistance des études

L'Entrepreneur doit toutes les études nécessaires à l'établissement :

- des plans,
- des notes de calculs,
- des méthodes d'exécution,
- et en général de tous les autres documents nécessaires à la réalisation des ouvrages.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 7
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

1.5.3 Plans d'exécution

Plans normaux

Les notes de calculs doivent être accompagnées des plans d'exécution à une échelle suffisante (1/50 au minimum) et en tout les cas en adéquation avec les contraintes imposées par la cellule de synthèse.

En cas de modification, le plan doit faire l'objet d'une nouvelle diffusion avec un nouvel indice et la modification doit être clairement indiquée sur le plan. En fin de chantier, l'Entrepreneur doit la production de tous les plans de recollement.

1.6 DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRISE A LA REMISE DE SON OFFRE

Il est rappelé à l'entreprise qu'elle doit joindre obligatoirement à son offre, sous peine de voir celle-ci rejetée, un mémoire technique qui sera un élément important du jugement de la qualité de l'offre et qui expliquera celle-ci, en ce qui concerne notamment les points ci après :

1.6.1 En ce qui concerne la mission de l'entreprise

Les dispositions, organisations et moyens que l'Entrepreneur prévoit de mettre en place pour remplir cette mission.

L'organisation détaillée de l'équipe chargée de mener à bien la coordination et la synthèse des études d'exécution de l'entreprise.

1.6.2 En ce qui concerne les travaux de curage et démolition

- Les moyens prévus (hommes, matériels avec indications des types et des niveaux sonores, etc.).
- La méthodologie de travail avec indications des moyens de démolition
- Les dispositifs de sécurité prévus (tiers, ouvriers, etc.)
- **Le stockage de gaz ou matériaux combustibles ainsi que les moyens de lutte contre l'incendie.**
- Les systèmes de protection des ouvrages à conserver
- Les dispositifs sanitaires afin d'éviter la prolifération microbienne.

1.7 LIMITES DE PRESTATIONS

Les limites de prestations exposées dans le présent CCTP sont des limites de principe, données à titre indicatif. Il est entendu que l'Entrepreneur demeure libre, dans le cadre de son marché global et forfaitaire, de la définition exacte desdites limites, dont il assume pleinement la responsabilité.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 8
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

1.8 DTU, NOTE GENERALE

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

Le règlement sanitaire duquel relève la ville de Paris

Les cahiers des charges D.T.U., les règles de calcul D.T.U. publiés par le C.S.T.B., ainsi que leurs annexes, modificatifs, additifs ou errata, non concernés par les fascicules techniques susvisés.

Les cahiers des clauses spéciales rattachés au D.T.U. et les mémentos pour la conception, publiés par le C.S.T.B.

Les cahiers des charges pour l'exécution des ouvrages non traditionnels.

Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics.

D'une façon générale, les règles et recommandations professionnelles relatives aux ouvrages ou parties d'ouvrages qui ne font pas l'objet de prescriptions au titre de l'ensemble des documents précédemment cités.

Les matériels et les installations doivent satisfaire aux normes et règlements en vigueur

Pour le lot courants forts et faibles les documents principaux à respecter sont les suivants :

Les matériels et les installations doivent satisfaire aux normes et règlements en vigueur, notamment :

- La NFC 18-510 qui définit les instructions générales de sécurité d'ordre électrique.
- Le décret 2010-2017 du 30/08/2010 relatif aux obligations des Maîtres d'Ouvrage entreprenant la construction ou l'aménagement de bâtiments destinés à recevoir des travailleurs en matière de conception et de réalisation des installations électriques.
- Les prescriptions de la norme NFC 12.100 et additifs relatifs à la protection des travailleurs dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques (décret du 14 novembre 1988).
- La législation et réglementation relatives aux risques d'incendie et de panique dans les immeubles recevant du public (NFC 12.200).
- La NFC 14.100 pour les branchements au réseau concessionnaire ENEDIS.
- Les prescriptions de la norme NFC 15.100 relative aux installations de première catégorie, les fiches d'interprétation permanentes de l'UTE, ainsi que les guides pratiques U.T.E de mise en œuvre.
- L'arrêté du 26/02/2003 relatif aux circuits et installations de sécurité ainsi que l'arrêté du 14/12/2011 relatif aux installations d'éclairage de sécurité.
- Les arrêtés du 25 juin 1980, et additifs : Règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.
- La norme NF EN 12 464-1 sur l'éclairage artificiel.
- Décret N°2009-1272 du 21/10/2009 sur l'accessibilité handicapés.
- Aux publications de l'UTE en vigueur et de l'AFNOR.
- Aux publications du CSTB.
- Le guide pratique UTE C 15-900 de mars 2006 pour la cohabitation des réseaux de puissance et de communication.
- Pour le Système de Sécurité Incendie :
 - o Législation relative aux risques d'incendie et de panique dans les immeubles recevant du public (NF-C 12.200).
 - o Arrêtés du 02 février 1993 et du 25 juin 1980 : règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 9
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

o Aux normes NF-S 61.930 à NF S 61.940, NFS 61.949, NFS 61.950, NF S 61.961, NF S 61.970.

NF-S 32.001 sur les signaux sonores d'évacuation d'urgence.

Aux instructions techniques n°246, 278, 248, 263.

- Le cahier des charges du coordinateur SSI.
- La norme NFC 15-100 notamment l'amendement A5 et la partie 7-781.

Les textes et normes relatifs à la C.E.M. seront respectés, et en particulier :

- Directive européenne 89/336/CEE.
- Directive européenne 92/31/CEE.
- Directive européenne 93/68/CEE.
- Norme EN 55-022.
- Norme EN 55-024.

Cette liste n'est pas limitative, pour l'ensemble des textes cités ci-avant ou non, il sera toujours fait l'application de la dernière édition, avec mise à jour additif rectificatif en vigueur à la date fixée pour les remises des offres.

Le titulaire devra la prise en compte de toute remarque de la part du bureau de contrôle, notamment l'ensemble des remarques du RICT n°2853/CD/006 du 08/12/2017 réalisé par BATIPLUS.

1.9 PRECAUTIONS SPECIALES CONCERNANT LES FLUIDES ET RESEAUX EXISTANTS

Les arrivées des fluides concessionnaires (gaz, électricité, eau) ont été coupées par le Maître d'Ouvrage.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 10
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.1

LOT 1.1 : DEMOLITION – PURGE – CLOISON – PLAFOND SUSPENDU – CARRELAGE - FAÏENCE - PEINTURE

2.1 DEMOLITION - PURGE

L'entreprise du présent lot doit avant la démolition et la purge des ouvrages décrits ci-après le repérage des réseaux et la vérification de la consignation des réseaux effectuée auparavant par les utilisateurs.

- protection des locaux et ouvrages annexes
- démolition partielle de cloison existante bureau du chef/self à RDC y compris reprise en finition
- dépose partielle du faux plafond au droit du futur local « réserve sèche »
- purge des sols carrelés et faïence du local poubelle situé à RDC
- purge des sols du local déchet attenant à la laverie située au R+1
- enlèvement de tous les gravois, quel qu'en soit la provenance, à la décharge publique ainsi que le paiement de toutes les taxes y afférent.
- nettoyage après intervention

2.2 CLOISON

Prescriptions techniques :

- Planimétrie

Planéité locale :

Une règle de 0.20 m appliquée à la surface de l'ouvrage ne doit pas faire apparaître entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait, ni écart supérieur à 1 mm, ni manque, ni changement de plan brutal entre plaques.

Planéité générale :

Une règle de 2 m appliquée à la surface de l'ouvrage et promenée en tous sens ne doit pas faire apparaître entre le point le saillant et le point le plus en retrait un écart supérieur à 5 mm.

- Compatibilité des épaisseurs

Il est rappelé que les dimensionnements et les épaisseurs sur plans ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'entreprise doit impérativement vérifier si les épaisseurs sont compatibles avec les performances à atteindre et les réglementations en vigueur. Elle ne pourra arguer une demande d'augmentation de prix après la remise de son offre.

- Implantation des huisseries

L'entrepreneur devra l'implantation des ouvrages, le respect des huisseries en place, la pose de renforts nécessaires pour la mise en place d'éléments techniques lourds. Toutes sujétions de raccords et de mise en œuvre suivant les indications des fabricants.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 11
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

- Découpes, scellements et raccords

L'entreprise devra réserver dans ses ouvrages des coupes nettes et propres pour les pénétrations de canalisations,

Fourniture et pose de :

Cloisons séparatives à ossature métallique et parements en plaques de plâtre de 120 mm d'épaisseur

Cloisons séparatives toute hauteur de dalle à dalle, de 120 mm d'épaisseur, du type PLACOSTIL SAA DUO'TECH 25 des Ets PLACO ou équivalent, comprenant :
une ossature métallique constituée de rails ou cornière et de montants en acier galvanisé de 6/10ème d'épaisseur type ML48-50

Entraxes 0,45 m et montants doubles pour **hauteur sous dalle de 3,10m à vérifier par l'entreprise.**

Parements simples aux deux faces en plaques de plâtre DUO'TECH 25 ACTIV'AIR de 25 mm d'épaisseur et de 900 mm de largeur, vissées sur les montants

Un remplissage entre les deux parements par un matelas de fibre minérale de 75 mm d'épaisseur

Et de caractéristiques suivantes :

Résistance au feu : EI 60 (CF 1H), joints horizontaux en vis-à-vis non protégés et boîtiers électriques protégés.

Réaction au feu : A2-s1,d0

Mise en œuvre conforme au DTU 25.41 et suivant recommandations du fabricant et de l'Avis Technique en cours de validité, en tenant compte des étanchéités à l'air entre rail bas et sol (interposition d'un joint mousse), ainsi qu'en partie haute et sous face de plancher. Traitement complémentaire de ces jonctions avec joint mastic acrylique sous plaque de parement. Enduit spécial UNIFLOTT entre plaques et à la périphérie. 2 cordons de mastic souple spécial interposés entre l'ossature et le Gros-Œuvre.

Traitement des joints par bandes et enduits conformément aux préconisations du fabricant, suivant la technique et avec les produits agréés possédant un avis technique en cours de validité.

Bandes armées ou cornières de renfort d'angles pour les angles saillants.

Pose des huisseries à l'avancement par le présent corps d'état

Renforcement des montants au droit des huisseries portes, etc

Sujétions d'incorporation à l'avancement :

– Des accessoires spécifiques du fabricant, en fonction des mises au point d'exécution, pour :
• Supports de charges lourdes, meubles suspendus, etc.

– Des fileries électriques fournies et implantées par l'entrepreneur des travaux d'électricité et découpe des boîtiers électriques ;

Localisation :

Local réserves sèches

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 12
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

2.3 PLAFOND SUSPENDU

Fourniture et pose de plafond suspendu en dalles lavables

Plafonds suspendus en dalles acoustiques en laine de verre de forte densité, revêtus sur la face apparente d'un revêtement Plastylon PVC granité et sur la face cachée d'un voile de verre naturel type CADENCE des Ets ECOPHON ou équivalent, pouvant être nettoyés au chiffon sec ou à l'éponge humide, restant 100% stable en permanence sans flèche ni déformation, ni dégradation, dans un milieu contenant jusqu'à 95% d'humidité relative à 30° C, testé selon l'ISO 4611, et avec le marquage CE. Le revêtement Plastylon PVC rend le Cadence étanche à la vapeur d'eau, à l'air et à la poussière.

Systeme de suspension :

- Ossature apparente profils T de 24 mm, fixée au support par l'intermédiaire de suspentes, suivant hauteur du plénum et nature des supports.

Dalles :

- Dimensions 600 x 600 mm, épaisseur 20 mm, à bords droits.
- Comportement au feu : M1 – Euroclasse B – s3 d0
- Performances acoustiques : absorption acoustique $\alpha_w = 0.60$

Prévoir toutes sujétions pour notamment :

- Panneaux montés sur l'ossature à l'aide de silicone.
- Panneaux maintenus avec des clips anti soulèvement.
- Calepinage à soumettre à l'approbation de l'architecte avant exécution.
- Passage d'alimentations pour luminaires ainsi que toutes découpes éventuelles pour pose de ces luminaires.
- Découpes éventuelles pour pose de bouches de ventilation.
- Jonction avec les jouées non démontables.
- Sujétions particulières de calepinage et de raccordement au pourtour des appareils de ventilation implantés dans les plafonds.
- Et toutes sujétions de coupes, découpes, et de parfaite finition, etc.

Localisation :

Local réserves sèches

*** les dalles existantes seront conservées pour remaniement au droit des locaux adjacents et du futur bureau du chef.**

2.4 CARRELAGE GRES CERAME ANTIDERAPANT 15 X 15 CM

2.4.1 Systeme d'Etanchéité Liquide Sous Carrelage

Fourniture et pose d'une sous-couche d'étanchéité (SEL) sous carrelage du local tri, comprenant :

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 13
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

- Les supports seront sains, propres, cohésifs, dépoussiérés, exempts de toutes traces d'huile, de plâtre, de laitance
- Application d'un primaire d'accrochage si nécessaire,
- Fourniture et mise en œuvre de bandes d'étanchéité type PROLIBAND de
- PAREXLANKO ou équivalent compris traitement des angles, remontée de 10 cm marouflée en périphérie.
- Application d'une sous-couche d'étanchéité type micro mortier hydraulique souple à 2 composants type 588 de PAREXLANKO ou équivalent appliqué suivant les prescriptions du fabricant.

Classement des locaux en fonction de leur degré d'exposition à l'eau.
Y compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Localisation :

Suivant plans : au sol du local déchet R+1

2.4.2 Carrelage :

Fourniture et mise en œuvre d'un carrelage en grès cérame antidérapant des Ets MOSA TILES ou techniquement équivalent, teinté dans la masse, ayant les caractéristiques suivantes :

- Carreaux de premier choix,
- Format : 15 x 15 cm,
- Epaisseur : 9 mm,
- Classement : U4 P4.
- Classement d'anti-glissance = R 11
- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

- Pose :
- Droite,
- Scellée traditionnelle au mortier-ciment.

- Jointement :
- Joint compatible à la pose sur sous couche acoustique, coloris au choix de l'architecte
- Joints périphériques : avec joint mastic élastomère Teintes dans la gamme du fabricant au choix de l'Architecte
- Ragréage si nécessaire pour la planimétrie

Y Compris toutes sujétions

Localisation :

Suivant plans : local laverie, locaux déchets R+1 et RDC

Zone laverie :

L'entrepreneur prévoira dans son offre le poste suivant :

La révision complète, le rejointoiment et le complément plinthes à gorges aux caractéristiques identiques ou s'en rapprochant.

2.4.3 Plinthes à Gorges de 10 cm de Hauteur

Plinthes à gorges de 10 cm de hauteur, de largeurs adaptées et assorties aux revêtements de sol grès cérame de dimensions 10x15cm, antidérapants et décrits au chapitre précédent, compris

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 14
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

coupes, découpes, entailles et petites longueurs.

Y Compris toutes sujétions

Localisation :

Suivant plans de l'Architecte : local laverie, locaux déchets R+1 et RDC

Zone laverie :

L'entrepreneur prévoira dans son offre le poste suivant :

La révision complète, le rejointoiment et le complement plinthes à gorges aux caractéristiques identiques ou s'en rapprochant.

2.5 FAÏENCE

2.5.1 Système de Protection à l'Eau sous carrelage (SPEC)

Mise en œuvre d'un système de protection à l'eau sous carrelage type CERMICRYL des Ets DESVRES ou à caractéristiques techniques équivalente, comprenant :

Préparation des supports :

Application à la brosse, avant la mise en œuvre du carrelage, d'un enduit d'étanchéité en phase aqueuse formant un film étanche à l'eau sous forme liquide, tout en laissant respirer le support, à élasticité importante du type CERMICRYL des Ets DESVRES ou équivalent.

Les supports doivent être sains, secs, propres, résistants, dépoussiérer et gratter les éléments résiduels non adhérents.

L'entrepreneur vérifiera la compatibilité avec le support et entre les différents produits.

L'entreprise devra s'assurer de leur stabilité et y remédier le cas échéant. Tout doute sur la bonne tenue des supports sera levé par un essai d'adhérence.

Les supports doivent être conformes à la destination du local et visés dans l'Avis Technique. Mise

en œuvre :

- La température de mise en œuvre est comprise entre +5° et +35° C,
- L'application du CERMICRYL se fera directement sans primaire,
- Traitement des points singuliers par application d'une passe de CERMICRYL à la brosse, marouflage d'une bande d'armature, l'angle préformé ou la platine dans le produit,
- L'application du CERMICRYL se fait ensuite à la brosse en deux couches minimum, selon les conditions atmosphériques.

Localisation :

Suivant plans : locaux déchets R+1 et RDC

2.5.2 Faïence Murale 15x15 cm – Toute Hauteur

Fourniture et pose de faïence en grès émaillé de type MOSA COLORS des Ets MOSA TILES ou équivalent, ayant les caractéristiques suivantes :

- Carreaux de premier choix,

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 15
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

- Dimension : 15 x 15 cm,
- Epaisseur : 7 mm,
- Teinte au choix Architecte dans la gamme du fabricant

Pose collée au mortier colle blanc compatible avec le support, suivant les prescriptions du fabricant et avis techniques y compris toutes préparations sur support neuf ou ancien, coupes, découpes, entailles, habillages, traitement des joints blanc, nettoyage, protection, tous détails et sujétions de mise en œuvre.

Joint d'étanchéité d'environ 3 mm, exécuté à la silicone blanc anti-moisissure, au droit des appareils sanitaires, laves mains, mobilier fixe tel que plateau support de vasque, ...

Localisation :

Suivant plans de l'Architecte : local laverie, locaux déchets R+1 et RDC

Zone laverie R+1 :

L'entrepreneur prévoira dans son offre le poste suivant :

La révision complète, le rejointoiment et le complement de carreaux aux caractéristiques identiques ou s'en rapprochant.

2.6 DIVERS

2.6.1 Siphons de Sol

Le titulaire du présent lot devra lors de la mise en œuvre des revêtements de sol les raccords au droit des siphons de sol conservés.

Localisation :

Locaux laverie et locaux déchets au R+1 et RDC

2.6.2 Dès Maçonné

Réalisation de dès maçonnés au droit des tuyauteries émergeant du sol, des locaux carrelés.

Ces dès maçonnés verront leurs faces latérales habillées par des éléments de plinthes de carrelage.

Les dès seront arasés au niveau de la plinthe carrelée, le dessus sera taloché fin pour la mise en œuvre d'une peinture de sol à la charge du lot peinture.

Localisation :

Suivant nécessité

2.6.3 Joints de Fractionnement

Fourniture et mise en place suivant la réglementation en vigueur de joint de fractionnement en PVC. Profilé constitué d'une double paroi crantée PVC rigide fermée à sa partie supérieure par une baguette résiliente.

Localisation :

Suivant nécessité

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 16
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

2.6.4 Couvre Joint en Inox Brossé

Fourniture et pose de couvre-joint de dilatation à recouvrement en inox brossé de type couvre-joints de sol INOX des Ets ROMUS ou techniquement équivalent, comprenant notamment :

- Un coté adhésif, l'autre percé,
- La fixation sera définitive d'un côté et facilitera la dilatation de l'autre.
- Le produit sera de grande souplesse et permettra d'absorber les dilatations.
- Largeur : suivant joint de dilatation existant à recouvrir.
- Charge admissible : 11,2 kg/cm²

Au droit de tous les joints de dilatation et de tassement sol/sol des locaux recevant un sol carrelé.

Localisation :

Suivant plans, et notamment dans le réfectoire du R+1

2.6.5 Protections des Angles en Aluminium

Fourniture et pose de profilés corniers en aluminium adaptés à l'épaisseur des carreaux de faïences pour protéger les angles saillants de chocs.

Fixation sur support verticaux par ailettes noyées dans le mortier colle lors de la pose de la faïence murale.

Scellement et réglage en fonction de l'épaisseur des carreaux.

Y compris toutes coupes, petites longueurs, pose, réglages, prises et scellements et toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Pour l'ensemble des angles saillants des parois recevant un carrelage mural et faïence murale neufs.

2.6.6 Tapis de Désinfection

L'entreprise doit la fourniture et la pose d'un tapis de désinfection de type SANI-TRAX ou équivalent pour le nettoyage et la désinfection des semelles de chaussures à l'entrée des zones de préparations et de conditionnements alimentaires.

Lors du passage sur le tapis, les extrémités des picots se plient et immergent ainsi les semelles avec la solution désinfectante chlorée.

Dimensions du tapis : 65 x 90 cm

Fourniture de 4 bidons de 5Kg de solution désinfectante de type ELIGERM DMC : détergeant, désinfectant moussant chloré spécialement élaboré pour l'agro-alimentaire.

Localisation :

Au droit de l'accès du personnel

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 17
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

2.7 PEINTURE

2.7.1 Travaux Préparatoires

- Protection des zones d'intervention - protection des équipements électriques (coffrets/chemins de câbles)
- Echafaudage adapté
- Dépose des radiateurs (hors lot) - SO
- Reconnaissance des supports
- Grattage des anciennes peintures écaillantes - traitement des fissures – rebouchage - impression - mise en place d'une toile de verre lisse (sans motif) sur murs
- Enduisage – ponçage
- Primaire isolant à base de résine époxy en dispersion aqueuse de type Norway de chez Maestria

2.7.2 Peinture sur Ouvrages

Sur support avec un aspect d'ensemble uniforme avec de faibles défauts mise en oeuvre de 2 couches en finition teinte au choix après validation des échantillons et des finitions.

- Peinture parois verticales
- Peinture en plafond
- Peinture sur menuiseries extérieures – aux 2 faces Peinture sur boiserie finition satin brillant
- Peinture sur métallerie finition satin
- Peinture sur canalisation

Localisation :

les locaux concernés par les travaux : laverie au R+1 et local déchet au RDC, local réserve sèche et local personnel

*** Nota : il sera fait emploi d'une peinture antibactérienne de type Alpha Sanoprotex de chez Sikkens ou équivalent pour la mise en peinture du local réserve sèche.**

2.7.3 Nettoyage

Les nettoyages concernent toutes les parties apparentes :

- Sols : revêtements divers,
- Revêtements verticaux
- Quincaillerie (boutons de portes, béquilles, etc...)
- Appareillage électrique (interrupteurs, etc...)
- Vitres, glaces, garde-corps

2.7.4 Signalétique

Fournitures et pose de pictogrammes

Localisation : portes local réserve, bureau du chef, local déchet

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS Avril 2020	Page 18
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION		

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.2

LOT MENUISERIES INTERIEURES – CLOISON VITREE

3.1 FOURNITURE ET POSE DE BLOCS PORTES

L'entreprise prévoira la dépose des 2 blocs portes existants, la reprise des supports et parements avant la pose des blocs portes neufs :

- Fourniture et pose d'un bloc porte 2 vantaux suivant dimensions de l'existant : local laverie
- Fourniture et pose d'un bloc porte 1 vantail suivant dimensions de l'existant : local déchet

3.1.1 Blocs portes résistant à l'humidité type THALASSO des Ets HUET ou équivalent, composés de :

Huisserie ou bâti :

- Huisserie ou bâti métallique 15/10è galvanisé pour banche ou cloison.

Ouvrant :

- Vantail isoplan à âme pleine de 40 mm d'épaisseur entièrement revêtu d'un revêtement PVC de 0,8 mm d'épaisseur, 2 faces, 4 chants, coloris au choix de l'architecte.
- Revêtement en matériau teinté dans la masse et absorbant les chocs pour limiter les dégradations dues aux impacts et aux rayures dans des conditions d'usage intensif.
- Revêtement antifongique et antibactérien.
- Protection inox - qualité de l'inox spécial cuisine aux 2 faces sur 1 mètre de hauteur

Équipement de base :

- 4 paumelles 140 x 70 en acier inoxydable.

Équipements complémentaires et description ci-après aux articles correspondants :

- 1 ensemble béquille double sur plaque
- 1 serrure bec-de-cane
- 1 serrure de sûreté
- 1 cylindre profil européen
- 1 ferme porte encastré, bloc porte à un vantail
- 1 bandeau linéaire avec sélecteur intégré bloc porte à 2 vantaux
- Butées de porte

Localisation : laverie et local déchet au R+1

3.1.2 BLOCS PORTES PARE FLAMME

Blocs portes EI 30 (PF 1/2 h) suivant règlements, avec label et PV de classement, à 1 vantail de chez Cruzil ou équivalent :

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 19
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

Huisserie ou bâti :

- Huisserie ou bâti en bois massif de la même épaisseur que les voiles béton ou cloisons, dans lesquelles elles s'inscrivent. Talon de 50 mm.

Ouvrant :

- Portes isoplanes, épaisseur 42 mm, cadre B.E.R, âme pleine coupe feu, parements stratifiés gamme UNI des Ets FORMICA, PRINT ou équivalent.
- chants à recouvrement
- Feuillure de battement tiercée avec joint intumescent sur vantail semi fixe

Équipement de base :

- 4 paumelles soudées
- Portes à 2 vantaux, sur vantail semi-fixe : Verrou haut et bas à mortaiser

Équipements complémentaires suivant localisation et description ci-après aux articles correspondants :

- 1 ensemble béquille double sur rosace
- 1 serrure bec-de-cane
- 1 serrure de sûreté sur organigramme
- 1 cylindre double

Localisation : local réserve sèche

3.2 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE CLOISONS AMOVIBLES VITREES TYPE SYNOPS DES ETS CLESTRA OU EQUIVALENT, TOUTE HAUTEUR SOUS PLAFONDS SUSPENDUS, COMPRENANT :

- Ossature en profilés aluminium extrudé laqué par peinture poudre polyester thermodurcissable cuite au four à 180°, coloris au choix de l'architecte
- Doubles vitrages comportant une face en verre feuilleté de sécurité coté circulation, et une face glace claire coté locaux, avec motifs sablés définis par l'architecte.
- Assemblage des vitrages collés affleurants en bord à bord sans profilé vertical, y compris sur les angles saillants avec chants des vitrages traités en coupes d'onglet à 45°.
- Portes battantes vitrées bi-affleurantes, dimensions suivant indications en plans, compris ferrages et accessoires :
- Paumelles
- Serrure de porte vitrée à cylindre profil européen type V5 des Ets VACHETTE en combinaison sur l'organigramme du lycée à la charge du présent lot
- Béquille double sur rosace, en inox AISI 304, gamme TONIC LINE modèle TL0105 des Ets EUXOS ou équivalent
- L'ensemble compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finitions.

Localisation : bureau du chef


Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 20
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

4 DESCRIPTION DES OUVRAGES LOT 1.3 :

LOTS TECHNIQUES (ELECTRICITE/PLOMBERIE/CVC)


4.1 ELECTRICITE

- remplacement des hublots et des commandes apparentes dans les locaux déchets à RDC et R+1
- unités : 4
- compris toutes prestations de câblage et sujétions de pose
- raccordement depuis les attentes ou armoires électriques existants
- distribution sous goulotte, tube Iro pour commandes électriques et prises courants forts et faibles

Appareil type 1	Locaux déchet
	
Description	Hublots
Indice de protection	IP 65
Energie de choc	IK 10
Classement au feu	-
Source	LED
Marque	Thorn ou équivalent
Type	Applique

- remplacement des luminaires au droit du futur local réserve sèche par des luminaires en dalles 60 x 60 led avec détection incorporée.
- unités : 2
- compris toutes prestations de câblage et sujétions de pose
- raccordement depuis les attentes ou armoires électriques existants
- distribution sous goulotte, tube Iro pour commandes électriques et prises courants forts et faibles

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : DCE	CCTP LOT 1 : TCE	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE H. BOUCHER 75, COURS DE VINCENNES 75020 PARIS	Page 21
DCE	IND. 0	TRAVAUX 1/2 PENSION	Avril 2020	

Appareil type 2	Local réserve sèche
	
Description	Luminaire plafonnier plat encastré modulable 600 x 600 avec ossature apparente) Dalle de 39W, courant constant, haut indice de rendu des couleurs, température de couleur Blanc neutre, IP 65
Indice de protection	IP 65
Source	LED
Marque	VERSITILE AU-LP100C de chez AURORA ou équivalent
Type	Luminaire plafonnier 600 x 600

4.1.1 Divers

- remaniement des luminaires existants au droit des zones suivantes : local vestiaires/casiers – bureaux du chef
- déplacement des prises et commandes d'éclairage au droit du bureau du chef actuel.

4.2 PLOMBERIE/CVC

- Il n'est pas prévu d'unité de rafraichissement pour le local poubelles dans l'hypothèse d'un ramassage quotidien des containers.
- Il n'est pas prévu de ventilation ($6m^3/h/m^2$) dans le futur local réserve sèche – cette disposition sera soumise à l'avis du bureau de contrôle.